

Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents

Feuille de route pour promouvoir l'égalité de genre

Justification

Chaque année, plus de cinq millions de femmes et d'enfants meurent de maladies évitables ou curables. Plus de 800 femmes et adolescentes meurent chaque jour à la suite de causes évitables liées à la grossesse, à l'accouchement et au manque d'accès aux soins de santé reproductive. Cette situation reflète la profonde inégalité de genre qui nuit à la santé et au bien-être des femmes, des adolescents et des enfants.

Les recherches ont montré que les inégalités en matière de prise de décision, de mobilité, d'accès aux ressources, de droits légaux à l'héritage et à la propriété et de responsabilités de garde, réduisent les opportunités pour les femmes de recevoir les informations, les services de santé et les soins dont elles ont besoin. L'accès limité des femmes et des jeunes filles à l'éducation et aux biens économiques, les restrictions en matière d'expression et de participation politique, et la prévalence de lois et de normes sociales discriminatoires se combinent pour créer un désavantage qui se reflète dans les résultats en matière de santé des femmes, des enfants et des adolescents. Ces limitations s'ajoutent à d'autres facteurs tels que la race, la classe sociale, l'âge et l'orientation sexuelle pour creuser encore davantage les écarts existants.

Alors que les pays luttent contre la pandémie de COVID-19, de nouvelles données indiquent également que les femmes et les filles paient le prix le plus élevé et cela se traduit par une augmentation de la violence sexiste au cours du confinement, une réduction de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive nécessaires, des pertes d'emploi et un manque de protection sociale, des fermetures d'écoles et une augmentation des soins non rémunérés. Il n'a jamais été aussi urgent d'intensifier les efforts en matière d'égalité de genre.

La Feuille de route décrite ci-dessous vise à renforcer les efforts mondiaux et à soutenir un processus systématisé piloté par les pays pour lutter contre les inégalités de genre. La Feuille de route vise également à expliciter la manière dont le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF) va accroître et approfondir son engagement à appuyer les gouvernements pour combler les écarts liés au genre.

Principes directeurs

Le GFF est pleinement engagé et occupe une position unique pour aider à soutenir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, des enfants et des adolescents. Dans les pays les plus pauvres du monde, le GFF joue un rôle important dans la promotion de l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, ainsi que dans la création de systèmes sanitaires et sociaux plus équitables qui font évoluer les normes vers le choix, l'accès et le pouvoir des femmes et des filles. Depuis le début, la promotion de l'égalité de genre est implicite dans tous les investissements du GFF et dans son appui aux pays partenaires. La Feuille de route du GFF pour la promotion de l'égalité de genre ne concerne pas un programme politique ou une intervention spécifique. Il s'agit plutôt d'une approche d'analyse, de priorisation et d'apprentissage, à travers des actions sensibles au genre et transformatrices qui peuvent être appliquées à tous les canaux d'influence du GFF et toutes les étapes de l'engagement des pays partenaires avec le GFF.

Les principes directeurs du GFF, qui guideront les futures activités et investissements appuyés par le GFF en matière d'égalité de genre, sont les suivants : équitable, efficace, axé sur les résultats et complémentaire. En tant que partenariat réunissant des gouvernements nationaux, des partenaires mondiaux du développement, le secteur privé et la société civile, le GFF reconnaît que la réalisation de l'égalité de genre nécessitera les efforts et les contributions de toutes les parties prenantes.

Principes directeurs

Piloté par les pays

Le GFF aide les pays à travailler dans le cadre de partenariats stratégiques et systémiques afin de s'attaquer aux obstacles structurels et socioculturels à l'égalité de genre dans le domaine de la santé et à ses moteurs.

Équitable

Le GFF garantit que les systèmes de santé visent à atteindre toutes les femmes, tous les enfants et tous les adolescents tout au long de leur vie, et ce en tenant compte des différences de genre et d'autres différences en matière d'accès, de qualité, de droits et de résultats, et en s'efforçant d'y remédier par la mesure et la prise en compte des inégalités.

Efficace

Le GFF priorise les investissements dans des services de santé à fort impact, fondés sur des données probantes, qui sont abordables, de qualité et accessibles à toutes les femmes, à tous les enfants et à tous les adolescents.

Orienté vers les résultats

Le GFF priorise une approche basée sur les résultats grâce à des mécanismes qui priorisent les réformes politiques et financières en vue d'un changement transformationnel pour les femmes, les enfants et les adolescents.

Complémentaire

Le GFF permet d'améliorer durablement la santé des femmes, des enfants et des adolescents en assurant la complémentarité et en tirant parti des investissements existants dans les systèmes de santé et dans les différents secteurs pour lutter contre les inégalités de genre.

Les principes qui guideront les étapes à venir du GFF ne sont pas seulement une boussole pour le GFF mais sont également bien alignés avec les partenaires ainsi qu'avec la Stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Données probantes sur le lien entre l'égalité de genre et les résultats en matière de santé

Les données probantes de la relation étroite entre l'égalité de genre et les résultats en matière de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents mettent en évidence deux domaines particulièrement pertinents pour le GFF : l'inégalité de genre nuit aux résultats en matière de santé et les investissements visant à améliorer l'égalité de genre peuvent améliorer les résultats au niveau de la santé et de la nutrition.

Comment l'inégalité de genre nuit à la santé des femmes, des enfants et des adolescents :

- **Santé reproductive** : L'inégalité de genre peut affecter l'accès des femmes aux soins de santé reproductive en raison de plusieurs facteurs : les structures de pouvoir social, les normes et valeurs de genre qui déterminent le statut de la femme dans les communautés et les ménages¹ ; la relation d'une femme avec son partenaire et les autres membres de sa famille (par exemple, l'exposition à la violence sexiste) ; des facteurs individuels tels que l'âge au moment du mariage ; et des facteurs démographiques tels que l'âge ou l'éducation².
- **Santé maternelle** : Des recherches menées dans plusieurs pays appuyés par le GFF, dont le Ghana, la Tanzanie et l'Ouganda, ont indiqué que les femmes qui vivent dans des zones où la violence sexiste est acceptée, sont moins susceptibles de faire appel à un personnel de santé qualifié pour leur accouchement, de suivre un cycle complet de visites prénatales ou de faire recours aux consultations prénatales en temps utile³.
- **Santé néonatale** : Les différences dans le fardeau de la mortalité néonatale sont aggravées par les différences de genre. Une étude sur les admissions dans les unités spéciales de soins aux nouveau-nés en Inde montre qu'environ 3 pour cent de moins de nouveau-nés de sexe féminin ont été admis que de sexe masculin au niveau du district⁴. Une évaluation du gouvernement indien a révélé qu'en Uttar Pradesh, les ménages ayant des nouveau-nés de sexe masculin dépensent près de quatre fois plus en soins de santé pendant la période néonatale que ceux ayant des nouveau-nés de sexe féminin⁵.
- **Santé infantile** : Une analyse des données comparatives de 96 pays montre que l'Indice d'inégalité de genre⁶ explique 36 pour cent de la variance de la malnutrition et de la mortalité infantiles et offre une forte alternative au PIB comme indicateur de ces résultats⁷.
- **Santé des adolescents** : L'inégalité de genre et les normes restrictives en matière de genre nuisent à la santé des adolescents, filles et garçons. Dans la plupart des régions du monde, les conséquences négatives pour les filles comprennent l'augmentation des mariages d'enfants, l'abandon scolaire précoce, les grossesses, le risque de contracter le VIH et des infections sexuellement transmissibles, l'exposition à la violence et à la dépression, tandis que les garçons sont beaucoup plus susceptibles de se livrer à des violences physiques et d'en être victimes, de mourir de blessures involontaires et de se livrer à la toxicomanie et au suicide. Les normes de genre commencent au début de l'adolescence et peuvent limiter fortement leurs options, leurs perspectives et leurs aspirations⁸.
- **Nutrition** : Une analyse de dix enquêtes démographiques et sanitaires menées en Afrique subsaharienne a révélé que le respect des critères d'alimentation des enfants était positivement associé aux dimensions économiques de l'autonomisation des femmes (mesurée par l'autonomisation économique, socio-familiale et juridique)⁹. Des recherches menées au Mozambique ont montré que les connaissances nutritionnelles des mères amélioraient la croissance des enfants défavorisés, et que l'éducation formelle des mères et la richesse du ménage avaient un impact plus important pour les enfants plus aisés¹⁰.

Équité et égalité

Équité : L'équité fait référence à un traitement juste pour différents groupes en fonction de leurs besoins respectifs, ce qui inclut un traitement considéré comme équivalent en matière de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités. Il est évident que les traitements inéquitables se manifestent dans les systèmes de santé et l'accès aux services ; le GFF a fortement mis l'accent sur l'accroissement de l'équité, notamment à travers des investissements dans les zones géographiques négligées, les populations prioritaires et les groupes négligés qui sont difficiles à atteindre.

Égalité : L'inégalité de genre et les normes restrictives en matière de genre contribuent à l'inégalité d'accès aux services de santé, comme l'ont signalé des recherches approfondies. Le genre reflète les rôles, responsabilités, attributs et droits culturellement définis associés au fait d'être un homme ou une femme dans un contexte donné, ainsi que les relations de pouvoir entre et parmi les femmes et les hommes, les garçons et les filles et les personnes de toutes les identités de genre. L'égalité de genre implique que tous les êtres humains sont libres de développer leurs capacités personnelles et de faire des choix sans les limites fixées par les stéréotypes, les rôles rigides liés au genre, les définitions et les préjugés qui façonnent leurs droits, leurs responsabilités et leurs possibilités selon qu'ils sont nés de sexe masculin ou féminin.

Comment la lutte contre l'inégalité de genre peut améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition

De plus en plus de données signalent que la lutte contre l'inégalité de genre contribue à catalyser le changement et à améliorer les résultats en matière de santé en s'attaquant aux obstacles structurels sous-jacents à la santé^{11,12,13}. Il est bien clair que la mortalité des enfants de moins de 5 ans peut être améliorée grâce à des investissements dans des secteurs autres que la santé qui ciblent l'inégalité de genre¹⁴. Des recherches ont montré que les efforts liés à l'égalité de genre visant à améliorer l'éducation des femmes, à réduire les taux de fécondité et à accroître l'accès des femmes aux ressources, peuvent réduire la mortalité maternelle¹⁵. La collaboration avec les hommes et les garçons pour remettre en question les normes restrictives en matière de genre et promouvoir des attitudes plus équitables envers les femmes a été liée à de nombreuses améliorations dans le domaine de la santé et d'autres aspects du bien-être^{16,17}.

Il a été démontré que les approches d'autonomisation qui mobilisent les communautés pour améliorer la santé maternelle et infantile, augmenter les ressources éducatives et économiques des femmes et modifier les normes culturelles et sociétales pour réduire les mariages d'enfants, améliorent les résultats en matière de santé et de nutrition¹⁸.

Les investissements dans l'égalité de genre ont été ralentis par le manque de prise en compte du point de vue des femmes, de l'expertise spécifique au genre et de la priorisation au sein des ministères nationaux de la Santé et des organisations mondiales de santé. À l'échelle mondiale, 70 pour cent des dirigeants dans le domaine de la santé sont des hommes¹⁹. Les lois et politiques qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre peuvent avoir des conséquences fâcheuses pour les filles en raison de la combinaison de la discrimination fondée sur le genre et l'âge, le fardeau supplémentaire que représente la violence sexiste pour la santé et les tabous sociaux concernant la santé et la sexualité des filles²⁰. L'implication des femmes dans l'élaboration des investissements au niveau national permet une compréhension plus nuancée des obstacles auxquels les femmes et les jeunes filles sont confrontées, rend les femmes visibles et donne un exemple de la nécessité de respecter leurs points de vue.

Les contributions du GFF pour la promotion de l'égalité de genre à ce jour : un avantage comparatif

Le GFF peut s'appuyer sur son partenariat pour promouvoir l'égalité de genre. La relation du GFF avec la Banque mondiale lui permet de faire des investissements directs en faveur de l'égalité de genre tout en influençant un ensemble beaucoup plus large de mécanismes de financement (IDA, BIRD et SFI). Il s'engage dans un dialogue politique avec les pays afin d'encourager l'utilisation et la mobilisation des ressources nationales. Il peut également tirer profit des investissements et des capacités complémentaires de ses partenaires multilatéraux, bilatéraux, techniques, de la société civile et du secteur privé.

Le GFF est bien placé pour soutenir la réalisation des objectifs mondiaux en matière de santé et de genre et l'engagement des ODD de ne laisser personne pour compte. L'ODD 3 appelle à assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être de tous à tous les âges. L'ODD 5, qui vise à réaliser l'égalité de genre et à autonomiser toutes les femmes et les filles, comprend l'objectif 5.6, qui consiste à améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs, et l'objectif 5.3, qui consiste à réduire les pratiques traditionnelles néfastes. Le GFF se concentre sur les domaines négligés de l'investissement dans la santé des femmes, des enfants et des adolescents, avec l'équité comme élément central. Parmi les exemples d'investissements du GFF axés sur l'équité, on peut citer l'augmentation du financement des districts mal desservis au Mozambique, l'accent mis sur les régions à forte charge de morbidité au Cameroun et l'octroi de bourses aux infirmières de santé communautaire issues de communautés historiquement marginalisées au Kenya.

Le rôle du GFF en tant que rassembleur et catalyseur pour améliorer les résultats en matière de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents, lui permet de travailler en synergie avec la santé et l'égalité de genre et les secteurs qui y contribuent. Investir dans l'égalité de genre peut avoir de nombreux effets en aval sur la santé et d'autres résultats de développement qui contribuent au capital humain. Une focalisation trop étroite sur le secteur de la santé laisse passer l'occasion de lever certains des obstacles au bien-être des femmes et des filles. Le GFF encourage donc la contribution d'autres secteurs que celui de la santé à l'amélioration des résultats de SRMNEA-N, par exemple en investissant dans l'éducation des filles au Bangladesh.

Le GFF aide les pays à développer des systèmes de données qui attirent l'attention sur les inégalités persistantes liées au genre et identifient les domaines à améliorer pour obtenir de meilleurs résultats. Par exemple, les progrès en matière de santé et droits sexuels et reproductifs des filles et des femmes nécessitent des avancées dans les systèmes de données nationaux qui sous-tendent la prestation de services de santé publique et de services sociaux. Le GFF appuie un processus de priorisation qui utilise l'équité comme principe directeur et se sert des données pour mettre en lumière les zones géographiques ainsi que les femmes et les filles les plus vulnérables et marginalisées qui supportent une charge disproportionnée en matière de santé ou reçoivent une part trop faible des investissements dans ce domaine. Les investissements soutenus par le GFF dans le domaine d'Enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS), tels que les systèmes d'enregistrement des naissances et des mariages¹, contribuent aux efforts de lutte contre le mariage des enfants – une question cruciale d'égalité de genre qui est directement liée aux grossesses précoces et à la procréation ainsi qu'à une foule de mauvais résultats en matière de santé et de nutrition des mères et des enfants.

Les six domaines d'action pour promouvoir l'égalité de genre :

- 1. Prioriser** l'appui analytique et technique démontrant la relation entre l'inégalité de genre et les résultats en matière de santé, et entre l'égalité de genre et l'amélioration de la santé et du bien-être.
- 2. Accroître** les investissements des pays dans les systèmes de suivi et de données sensibles au genre.
- 3. Appuyer** les bases des réformes qui permettent l'intégration de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les politiques et programmes de couverture de santé universelle.
- 4. Intensifier** l'engagement avec les organisations locales de femmes, les groupes de jeunes et les autres acteurs nationaux de l'égalité de genre afin d'informer et soutenir les plateformes nationales du GFF.
- 5. Créer** un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des filles en tant que leaders dans le processus du GFF aux niveaux **national et mondial**.
- 6. Renforcer** l'engagement au niveau national au-delà du secteur de la santé.

Six domaines d'action pour un impact accru

La Feuille de route du GFF pour promouvoir l'égalité de genre suggère six domaines d'action en s'appuyant sur les résultats obtenus à ce jour, et ce dans le but d'accroître les efforts, d'appuyer les objectifs mondiaux en matière d'égalité de genre et de favoriser un processus systématisé piloté par les pays qui priorise la réduction des écarts liés au genre.

Action 1 : Prioriser l'appui analytique et technique démontrant la relation entre l'inégalité de genre et les résultats insatisfaisants en matière de santé, et entre l'égalité de genre et l'amélioration de la santé et du bien-être. Dans le cadre de son appui à l'élaboration de dossiers d'investissement pilotés par les pays, le GFF fournira un soutien technique pour la production de preuves sur la manière dont l'égalité de genre est liée aux résultats en matière de santé des mères, des enfants et des adolescents. Pour les pays qui mettent déjà en œuvre leurs dossiers d'investissement, le GFF aidera à identifier les domaines dans lesquels l'inégalité de genre est susceptible d'affecter les réformes dans le secteur de la santé et à définir des actions pour y remédier. Pour les pays qui élaborent leurs dossiers d'investissement, cet appui analytique aidera à identifier les obstacles structurels et les normes sociales qui entravent les progrès dans l'amélioration des résultats en matière de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents. Le GFF produira également des données probantes sur la prise en compte des normes de genre, et ce en travaillant avec des adolescents et des jeunes hommes. Le soutien technique du GFF peut fournir une analyse de genre spécifique à chaque pays et une assistance technique ciblée en collaboration avec les partenaires du GFF.

Action 2 : Accroître les investissements des pays dans des systèmes de suivi et de données sensibles au genre. Tout en continuant à investir dans les systèmes d'Enregistrement et de statistiques de l'état civil

(CRVS) et dans les systèmes d'information sur la gestion de la santé, le GFF redoublera d'efforts pour que ces systèmes tiennent compte de la dimension de genre. Le GFF travaillera avec les pays pour intégrer des indicateurs et des objectifs mesurables en matière d'égalité de genre dans leurs dossiers d'investissement. Il sera important d'élargir les contributions et le retour d'information au niveau communautaire dans le cadre d'une approche de suivi et d'évaluation renforcée, pour permettre de suivre les progrès réalisés en vue d'améliorer les résultats en matière de santé des femmes et des adolescents et leur expérience en tant qu'utilisateurs.

Action 3 : Appuyer les bases des réformes qui permettent l'intégration de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les politiques et programmes de couverture de santé universelle. La santé et les droits sexuels et reproductifs sont essentiels pour améliorer les résultats en matière de santé. Le soutien à la mise en œuvre du GFF apportera une perspective de genre dans la conception des réformes politiques, y compris la conception de l'ensemble des services de santé, les réformes du personnel et, en particulier, les réformes juridiques qui suppriment les obstacles à l'accès des femmes et des adolescents à la santé et aux droits sexuels et reproductifs et s'attaquent aux normes néfastes. Grâce au soutien du GFF, les pays qui élaborent leurs dossiers d'investissement pourront entreprendre une analyse de l'environnement juridique et politique pour lutter contre les inégalités et proposer des actions efficaces. Les pays déjà en phase de mise en œuvre auront la possibilité d'établir des plans d'action pour aborder les politiques qui ne distinguent pas la dimension de genre lors des examens à mi-parcours. Grâce à ses relations avec la Banque mondiale, le GFF pourra tirer profit des possibilités et des instruments de financement supplémentaires, tels que les opérations de politique de développement (OPD), pour ces réformes politiques.

Action 4 : Intensifier l'engagement avec les organisations locales de femmes, les groupes de jeunes et les autres acteurs nationaux de l'égalité de genre afin d'informer et de soutenir les plateformes nationales du GFF. Dans de nombreux pays du GFF, les réseaux de femmes et de jeunes mènent déjà des travaux sur l'engagement communautaire et la promotion de la santé, et les experts nationaux en matière de genre possèdent une connaissance approfondie des normes et des obstacles sociaux. Le GFF renforcera la représentation des groupes de femmes et de jeunes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs dossiers d'investissement en tant qu'élément clé d'une plateforme nationale efficace. Les partenaires du GFF peuvent unir leurs forces pour s'assurer que le manque de financement ne constitue pas un obstacle à l'engagement constructif de ces organisations dans le processus du GFF. Le partenariat du GFF consolidera son dialogue avec les bailleurs de fonds de la santé mondiale afin de renforcer les capacités de la société civile, notamment en élargissant le rôle des femmes dans la prise de décision du secteur de la santé au niveau national et en augmentant la redevabilité des communautés et des jeunes en matière de prestation de services de santé et de qualité des soins.

Action 5 : Créer un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des adolescents en tant que leaders dans le processus du GFF aux niveaux national et mondial. Les femmes, en tant qu'utilisatrices et prestataires, sont essentielles pour garantir des services de santé équitables, et leur voix devrait jouer un rôle plus important dans l'élaboration des politiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. En mettant l'accent sur l'égalité de genre au niveau de la direction, on peut favoriser un secteur de la santé plus sensible au genre, notamment pour fixer les priorités de dépenses et les réformes politiques qui améliorent les résultats pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Le processus de dossier d'investissement est un point d'entrée permettant au GFF d'utiliser son rôle de rassembleur pour analyser les politiques et plaider en faveur de changements qui cultivent et encadrent les femmes leaders en tant qu'agents de changement dans les ministères de la Santé, les secteurs du développement humain et d'autres postes de direction dans le domaine de la santé. Grâce à sa nouvelle stratégie en matière de connaissances et d'apprentissage, le GFF contribuera à aborder et à faire progresser ce domaine.

Action 6 : Renforcer l'engagement au niveau national au-delà du secteur de la santé. Les déterminants sociaux sont essentiels pour les résultats en matière de santé. Pourtant, pour les prendre en charge, il faut s'engager avec les ministères et les parties prenantes au-delà du secteur de la santé. Le modèle du GFF est une approche multisectorielle et de nombreux dossiers d'investissement nationaux incluent des activités dans des secteurs autres que la santé. Cette approche sera encore élargie pour renforcer un ensemble de services de santé de base et contribuer à stimuler la demande. L'éducation des filles et la santé à l'école sont des domaines clés dans lesquels le partenariat et le processus du GFF appuieront les efforts visant à supprimer les obstacles et les normes que l'inégalité de genre pose à l'amélioration des résultats en matière de santé des enfants et des adolescents (par exemple, en favorisant l'accès à une éducation complète à la sexualité, à une meilleure santé et nutrition et à un environnement d'apprentissage sûr et sensible au genre pour les filles et les garçons). L'engagement dans des efforts de prévention de l'inégalité de genre et de changement des normes chez les garçons et les hommes dans tous les secteurs, pourrait avoir un effet important et durable sur la santé et le bien-être de leurs partenaires et des autres membres de la famille. Le GFF identifiera également les moyens d'exploiter davantage le Projet sur le capital humain pour aider les pays à relier les points entre les interventions visant à faire progresser l'égalité de genre, les résultats en matière de santé et de nutrition, l'éducation et la croissance économique en général.

Prochaines étapes et examen des progrès réalisés

- Les résultats de la Feuille de route pour promouvoir l'égalité de genre seront une responsabilité de l'ensemble du partenariat. Son succès dépend des engagements et des efforts de tous les acteurs impliqués dans les processus du GFF, tant au niveau mondial que national. Des discussions seront entreprises avec les partenaires du GFF sur la manière de joindre les efforts sur la Feuille de route.
- La Feuille de route fait partie de l'actualisation de la stratégie du GFF et sera ultérieurement traduite en directives programmatiques et techniques pour la mise en œuvre. Une évaluation des coûts de la Feuille de route aidera le GFF à évaluer les ressources supplémentaires nécessaires pour un déploiement réussi.
- Les outils du GFF pour les résultats et le suivi au niveau mondial seront adaptés pour tenir compte des efforts accrus et un suivi renforcé de ces aspects dans le cadre de résultats au niveau national sera entrepris.
- Un rapport annuel sur l'avancement de la Feuille de route du GFF sera présenté au Groupe des investisseurs.

Notes de fin de document

Le GFF tient à remercier tous les informateurs clés pour avoir partagé leur temps et leurs connaissances, ainsi que les partenaires du Groupe des investisseurs (GI) du GFF pour leurs observations et leurs commentaires sur la version préliminaire présentée lors de la 10e Réunion du GI, en avril 2020. Le présent document a été élaboré par le Secrétariat du GFF avec l'appui d'une équipe de consultants (GreeneWorks), à partir d'entretiens avec un échantillon représentatif de partenaires du GFF et avec des contributions techniques des gouvernements du Canada et des Pays-Bas.

¹ Keats, EC, Ngugi, A, Macharia, W, Akseer, N, Khaemba, EN, Bhatti, Z, ... & Bhutta, ZA. 2017. « Progrès et priorités en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile au Kenya : une étude de cas nationale du Compte à rebours 2015. » *The Lancet Global Health* 5(8) : e782-e795.

² Namasivayam, A., Osuorah, D. C., Syed, R., & Antai, D. (2012). Le rôle des inégalités entre les sexes dans l'accès des femmes aux soins de santé reproductive : une étude au niveau de la population de la Namibie, du Kenya, du Népal et de l'Inde. *Revue internationale de la santé des femmes*, 4, 351.

³ Adjiwanou, V., & LeGrand, T. (2014). Inégalité entre les sexes et utilisation des services de santé maternelle en Afrique subsaharienne rurale. *Santé et lieu*, 29, 67-78.

⁴ Sankar, M. J., Neogi, S. B., Sharma, J., Chauhan, M., Srivastava, R., Prabhakar, P. K., ... & Paul, V. K. (2016). État de la santé des nouveau-nés en Inde. *Journal de Périnatologie*, 36(3), S3-S8.

⁵ Gouvernement de l'Inde. Ministère de la Santé et du Bien-être de la famille (MOHFW). Deux ans de progrès des unités spéciales de soins aux nouveau-nés en Inde : un bref rapport 2013.

⁶ <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

⁷ Marphatia, A. A., Cole, T. J., Grijalva-Eternod, C., et Wells, J. C. (2016). Associations de l'inégalité entre les sexes avec la malnutrition et la mortalité infantiles dans 96 pays. *Santé mondiale, épidémiologie et génomique*, 1.

⁸ Blum, R. W., Mmari, K. et Moreau, C. (2017). Cela commence à 10 ans : Comment les attentes de genre façonnent le début de l'adolescence dans le monde. *Journal de la santé des adolescents*, 61(4), S3-S4.

⁹ Na, M., Jennings, L., Talegawkar, S. A., & Ahmed, S. (2015). Association entre l'autonomisation des femmes et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des enfants en Afrique subsaharienne : une analyse des enquêtes démographiques et de santé. *Nutrition en santé publique*, 18(17), 3155-3165.

¹⁰ Burchi, F. (2010). Nutrition infantile au Mozambique en 2003 : Le rôle de la scolarisation de la mère et ses connaissances en nutrition. *Économie et biologie humaine*, 8(3), 331-345.

¹¹ Levy, JK, Darmstadt, GL, Ashby, C, Quandt, M, Halsey, E, Nagar, A, et Greene, ME. 2019. « Programmes ciblant l'inégalité entre les sexes et les normes de genre restrictives pour la santé et le bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes : Une revue systématique. » *Lancet Global Health* décembre : e225-e236.

¹² Malhotra, A, Amin, A et Nanda, P. 2019. « Catalyser le changement des normes de genre pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents : Investir dans des interventions pour un changement structurel. » *Journal of Adolescent Health* 64 (4) : S13-S15.

¹³ Black, RE, Levin, C, Walker, N, Chou, D, Liu, L, Temmerman, M et Groupe, DRA. 2016. « Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile : Messages clés des priorités de lutte contre la maladie, 3e édition. » *The Lancet*, 388: 2811-2824.

¹⁴ Wang H, Liddell CA, Coates MM, et al. Niveaux mondiaux, régionaux et nationaux de mortalité néonatale, infantile et des moins de 5 ans entre 1990 et 2013 : Une analyse systématique pour l'Étude mondiale sur la charge de morbidité. *Lancet* 2014 ; 384 : 957-79

¹⁵ Cohen RL, Alfonso YN, Adam T, et al. Progrès des pays vers les objectifs de développement du millénaire : L'ajustement aux facteurs socio-économiques révèle de plus grands progrès et de nouveaux défis. *Santé mondiale* 2014 ; 10:67

¹⁶ Doyle, K., Levto, R. G., Barker, G., Bastian, G. G., Bingenheimer, J. B., Kazimbaya, S., ... et Shattuck, D. (2018). « Intervention des couples Bandebereho qui transforme le genre en faveur de l'engagement des hommes dans la santé reproductive et maternelle et la prévention de la violence au Rwanda : Résultats d'un essai contrôlé randomisé. » *PLoS One*, 13(4).

¹⁷ Levy, J. K., Darmstadt, G. L., Ashby, C., Quandt, M., Halsey, E., Nagar, A., et Greene, M. E. (2020). Caractéristiques des programmes réussis ciblant les inégalités entre les sexes et les normes de genre restrictives pour la santé et le bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes adultes : Une revue systématique. *The Lancet Global Health*, 8(2), e225-e236.

¹⁸ Kraft, J. M., Wilkins, K. G., Morales, G. J., Widyono, M., et Middlestadt, S. E. (2014). Une revue des données factuelles sur les interventions intégrées au genre dans le domaine de la santé reproductive, maternelle et infantile. *Journal de communication sur la santé*, 19(sup1), 122-141.

¹⁹ Santé mondiale 50/50. 2019. Rapport mondial sur la santé 50/50 2020 : Pouvoir, privilège et priorités. Londres, Royaume-Uni : SM5050

²⁰ Harper, C, Jones, N, & Watson, C. 2012. Justice de genre pour les adolescentes : S'attaquer aux institutions sociales. Londres, Institut de développement d'outre-mer.

